

Compte-Rendu du 2nd Conseil d'École

Présents mardi 9 mars 2021 – Ecole Primaire de Labergement-lès-Seurre

Représentants de la municipalité: Mme DUFOUR, Maire de Labergement-lès-Seurre
Mme BIDAULT, adjointe, chargée des affaires scolaires

Équipe enseignante : DESFETE Séverine
POINSOT Émilie
MAUCHAND Sandrine
TILLIER Séverine
THOUVENOT Marie

Représentants de l'Éducation Nationale: M. BONNAVAUD (DDEN)

Représentants des parents d'élèves: Mme Elise BIZOUARD, Mme Elsa LALOUA, M. Renaud LUCOTTE,,
Mme Nadège GUYON

Personnel Municipal travaillant dans l'école (ATSEM): Mme GAUDIN.

Personnes excusées: Mme OUDON (IEN), Mme DOMIS et Mme LAURENT (RASED), Mme Céline SUDOUR, M. Fabrice COQUET(Représentants de parents).

Bilan financier de la coopérative scolaire

Au 9 Mars 2021

Dépenses		Recettes	
- Assurance	192 €	- dons parents coopérative	845 €
- Achats pédagogiques :	567 €	- ventes de photos	508€
- Hibouthèque	30 €	- Ventes brioches et galettes	260€
- Achat pharmacie	20 €		
- Sortie école et cinéma maternelle février 2020	32,50€		
- Animation culturelle ce2-cm1	130 €		
- Spectacle de Noël pour les élèves	650€		
- Achat animation et matériel animaux	707 €		
- Achat matériel de sport décathlon	757		
	- 3085,50€		+ 1613 €

Point sur les effectifs

Au 09/03/2021_: 77 élèves, aucun mouvement depuis la rentrée de septembre.

- 8 PS + 5 MS + 11 GS = 24

- 7 CP + 10 CE1 = 17

- 8 CE2 + 9 CM1 = 17

- 5 CM1 + 14 CM2 = 19

Prévisions pour la rentrée scolaire 2020-2021 :

9 PS + 8 MS + 5 GS + 12 CP + 7 CE1 + 10 CE2 + 8 CM1 + 14 CM2 soit 73 élèves

22 élèves maternelles et 51 élèves élémentaires.

La commission de carte scolaire a eu lieu le 29 janvier. Notre école ne fermera pas de classe à la rentrée 2021.

Inscriptions rentrée 2021

Sont attendus à l'école maternelle en Petite section, les enfants nés du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018.

Les admissions auront lieu le mardi 4 mai 2020 de 8h30 à 18h30. Chaque parent devra **en amont** se rendre à la **mairie** avec le **livret de famille** et un **justificatif de domicile**.

Un rendez-vous sera lors fixé pour l'inscription à l'école avec la directrice (mardi 4 mai). Lors de ce **rendez-vous**, les parents devront être munis de **l'attestation de la mairie, du carnet de vaccinations obligatoires à jour et du livret de famille**.

L'information a été transmise dans le bulletin municipal.

Les futurs élèves de maternelle seront accueillis le lundi 28 juin ou le mardi 29 juin 2021 de 9h-12h. Nous fixeront la date de matinée d'intégration lors du rendez-vous à l'école.

Point mairie rapprochement mairie de Chivres

Mme la Maire a contacté par courrier l'équipe municipale de Chivres afin de proposer l'accueil de leurs enfants dans notre école. Le conseil municipal en a pris connaissance mais n'a pas donné suite.

Point sur les manifestations du second semestre

Projet environnement 2020-2021

Objectifs du projet :

- sensibiliser les élèves au développement durable, aux différentes sources d'énergie
- prendre conscience que les actes quotidiens modifient l'avenir,
- modifier les comportements face aux déchets

Quelques dates :

Dans le contexte actuel, les sorties ne sont pas autorisées. Nous privilégierons les actions à distance

Période 1	<ul style="list-style-type: none">- Cycle kayak pour le cycle 3 : 5 séances sur la base nautique de St Jean de Losne. 2 étant annulées car mauvaises conditions météorologiques et la réquisition de la base nautique par la gendarmerie.- Action Nettoyons la nature pour l'ensemble des élèves aux abords de l'école et sur des endroits fréquentés par les enfants de la commune.
Période 2	<ul style="list-style-type: none">- Commémoration du 11 Novembre → annulée pour raison sanitaire- Ventes de photos individuelles- Noël : Pas de fête de Noël avec les familles- Le jeudi 17 décembre après-midi : spectacle de Noël offert par la coopérative, venue du père Noël, distributions de cadeaux offerts par la mairie. La mairie prend également en charge cette année, l'achat de gâteaux individuels et de papillotes. L'école se chargera des boissons et de clémentines préparées en amont.
Période 3	<ul style="list-style-type: none">- Vente de galettes et de brioches- Intervention d'une maman d'élève vétérinaire, Mme Corolleur, auprès des élèves de maternelle et cp-ce1- Intervention de Anim'maux auprès des CP-ce1 et maternelles. Cette entreprise élève des animaux et propose des interventions en EHPAD, école, crèche ... Julien,

	<p>l'animateur, préconise le soin des animaux, comme des humains, sensibilise les participants aux soins à apporter aux animaux.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accueil de Pirate, Coton (cochons d'inde) et Nutella (lapin) dans les classes de maternelle, CP et CE1
Période 4	<ul style="list-style-type: none"> - Jeudi 18 mars : Ecole et cinéma pour la classe de maternelle → annulée pour raisons sanitaires.
Période 5	<ul style="list-style-type: none"> - Balade « A la découverte de la nature » de la classe maternelle - 6 et 7 mai : Interventions de l'association « Chouette la vie, Oh oui », qui sensibilise les enfants aux oiseaux de proie par une intervention interactive : présentation des rapaces, port des oiseaux par les élèves, vols dans la classe. Cette association basée sur la commune intervient auprès de différents établissements scolaires ou centres de loisirs. Elle nous a proposé un tarif préférentiel, nous les en remercions. - Sortie concours « écoloustic ». Visite d'une ferme pédagogique : méthanisation et fabrication de fromage - Sortie au Château de Guédelon pour les CE2, CM1 et CM2 vendredi 11 juin avec un atelier taille de pierre et une visite du château. - Sortie au château de Sully pour les maternelles et CP-CE1 vendredi 11 juin, avec des ateliers autour du des 5 sens et de la nature. - Journée rencontre kayak pour les Cm1-Cm2.(21 ou 22 juin) - Kermesse : le vendredi 25 juin. Réunion de préparation le vendredi 30 avril.

Locaux scolaires: sécurité, PPMS

☛ Protocole sanitaire

Le protocole sanitaire a été renforcé

☛ Petits travaux

Un courrier a été transmis ce jour à la mairie.

☛ Mise à jour du DUER (document unique d'évaluation des risques) :

- Réduction des risques : changement des anti-pince-doigts dans la salle de motricité, le poteau de la cour de récréation a été protégé par une mousse afin de limiter les chocs.

- installation de bloc-portes dans l'ensemble de l'école.

☛ Sécurité autour de l'école :

Il faut continuer de rappeler aux familles que le port du masque est obligatoire aux abords de l'école. Puisqu'il est déjà interdit de fumer aux abords de l'école, il n'y a pas de raison de retirer son son masque.

Réponses aux questions des représentants de parents d'élèves

Il serait apprécié que les horaires de sorties les midis et soirs soit respectés comme nous parents nous respectons les horaires d'arrivée à l'école ! Cela devient vraiment récurrent ! Effectivement il est rare que les enfants sortent à l'heure! Merci à vous de transmettre notre mécontentement.

→ Il faut rappeler que les horaires de l'école sont 9h-12h et 14h-17h. Ce temps indique les horaires de début et de fin du travail des élèves. Il faut ajouter à cela l'habillage des enfants. C'est pourquoi les classes ne peuvent

sortir à midi ou à 17h. Pour l'accueil des élèves, il est prévu 10 minutes afin que les familles arrivent avant 9h, pour la sortie il faut également du temps.

Qu'en est-il du sport à l'école avec le protocole sanitaire actuel ?

→ Le protocole actuel interdit tout sport en intérieur pour les élèves d'élémentaire. En extérieur, nous sommes limités par le temps extérieur. Les élèves ont le droit de retirer leur masque s'ils sont à distance de 2m. De plus, avec le masque, nous ne pouvons pas leur demander un effort physique intense. Nous essayons de proposer des activités qui respectent l'ensemble des conditions. En effet, les élèves, déjà privés de sport en dehors de l'école, ont besoin de cette activité.

Pourquoi carnaval n'a-t-il pas eu lieu cette année ?

→ En raison du protocole sanitaire, la majorité des critères (présentation des costumes aux autres élèves et parents, danse, jet de confettis dans la cour de l'école, goûter) qui définissent notre carnaval ne pouvait avoir lieu. En effet nous avons interdiction de brasser les élèves et de regrouper les parents au sein de l'école.

Qu'en est-il des test salivaires annoncés par notre ministre ?

→ Nous n'avons eu aucune information au sein de notre école par notre hiérarchie à ce jour. Il est bien entendu qu'aucun test ne sera réalisé sans informations et accords préalables des responsables légaux.

Compte-rendu rédigé par Madame Mauchand